

Djibouti

Abdi Ibrahim Absieh

Ministre de l'Education Nationale



La politique éducative de la République de Djibouti : une éducation de qualité pour tous

Depuis son accession à l'indépendance en juin 1997, la République de Djibouti a consenti d'énormes efforts dans le domaine de la scolarisation de sa population.

En dépit d'un réel progrès réalisé, tant au plan quantitatif qu'au niveau qualitatif, des défis majeurs se posent encore à Djibouti, et entre autres

- des capacités d'accueil déficitaires,
- un taux de scolarisation parmi les plus faibles d'Afrique, - une efficacité interne de l'enseignement médiocre,
- une faiblesse des structures de la formation professionnelle.

Face à ce diagnostic, le gouvernement de Djibouti a inscrit la valorisation des ressources humaines au premier rang de ses priorités, et les fondements de sa nouvelle politique reposent sur les recommandations des Etats Généraux de l'Education qui ont eu lieu en décembre 1999. D'ailleurs, ces recommandations s'inscrivent parfaitement dans le cadre d'action de Dakar, pour une «Education de qualité pour tous », d'ici à l'an 2015.

Dans cette perspective, à travers un schéma directeur décennal, l'Etat s'engage à garantir l'équité et l'accès de tous les enfants djiboutiens à l'éducation fondamentale, qui est de neuf ans, obligatoire et gratuit.

Les principales options stratégiques sont axées sur l'accroissement des capacités d'accueil, l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, l'amélioration des conditions de travail et de la formation des personnels enseignants, le renforcement des capacités institutionnelles et de pilotage et la diversification, ainsi que la rationalisation, de l'allocation des ressources du secteur de l'éducation et de la formation.

S'agissant de l'élévation de la qualité et de la pertinence des apprentissages, ainsi que de la priorité que Djibouti attache à apprendre aux enfants à «vivre ensemble », nous avons opté pour un développement curriculaire selon «l'approche par les compétences» . Nous pensons que la compétence contribue essentiellement à l'accomplissement de la personne, à son insertion sociale ou professionnelle, dans les milieux où elle est appelée à évoluer. Djibouti étant pauvre et parmi les pays les moins avancés, nous estimons que conférer aux élèves un minimum de compétences ou savoir-faire de base, mobilisables dans des situations courantes de façon effective, constitue la seule chance que nous offrons pour être reconnus dans la société et de pouvoir y trouver la place. ✍